

## Authentification ordinale sur Internet

### Principe de fonctionnement

Pour vous identifier en tant que vétérinaire sur le site Internet de l'Ordre et d'autres sites professionnels, vous passez par un système d'identification unique dénommé SSO (Single Sign On) qui offre l'avantage de pouvoir se connecter avec son mot de passe ordinal à plusieurs sites, applications ou services en ne procédant qu'à une seule authentification.

Lors de la première connexion à un site utilisant le SSO, il faut renseigner votre numéro ordinal et votre mot de passe ordinal.

Si nécessaire, il vous sera demandé de modifier votre mot de passe pour correspondre aux normes de sécurité suivantes : contenir au moins 8 caractères dont 3 des 4 caractères suivants : **minuscule**, **majuscule**, **chiffre** et **caractère spécial** (? , ! , % , ...).

### J'ai oublié mon mot de passe ?

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le bouton « Réinitialiser mon mot de passe » : un courriel sera envoyé à l'adresse email que vous avez communiquée à votre Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires (CROV). Ce courriel vous permettra de choisir un nouveau mot de passe qui devra respecter les normes de sécurités spécifiées ci-dessus.

**Si vous ne recevez pas ce courriel, contactez votre CROV pour vérifier qu'il possède la bonne adresse email pour vous contacter.** Pensez aussi à vérifier dans les spams ou courriers indésirables de votre boîte à lettre.

